

+

INSTITUT  
D'ÉTUDES  
SCIENTIFIQUES  
DE CARGÈSE



# Guide de l'organisateur

Mise à jour  
Janvier 2016

Créé dans les années 60 par le Physicien Maurice Levy, l'Institut d'études scientifiques de Cargèse (IESC) organise des conférences, écoles et workshops de rang international couvrant un large éventail de disciplines scientifiques.

# Proposer l'organisation d'une rencontre à l'IESC

Toute personne scientifiquement qualifiée peut soumettre un projet de rencontre scientifique ou d'école à l'IESC.

Les propositions d'école ou conférence peuvent être soumises à tout moment. Elles doivent néanmoins parvenir à l'Institut le plus tôt possible, idéalement 18-24 mois avant la date de déroulement prévue, afin de permettre l'évaluation scientifique de la proposition et la planification du programme de l'Institut.

Plusieurs types de rencontres scientifiques sont organisés à l'IESC :

- **les écoles** proprement dites, d'une durée de 15 jours en général, organisées à fins éminemment pédagogiques, visant prioritairement un public de thésards et de jeunes post doctorants,
- **les conférences internationales**, d'1 à 2 semaines, organisées à fins d'échange et de diffusion des avancées scientifiques récentes, réservées à un public averti,
- **les workshops thématiques**, d'une durée souvent courte (1 semaine) ciblant la veille scientifique ou l'exploration d'une thématique émergente par un groupe d'experts,
- **les résidences**, pour scientifiques et /ou artistes, d'une durée de plusieurs semaines,
- **les réunions scientifiques**, de courte durée (2 à 3 jours), sont programmées en fonction des disponibilités des locaux et le plus souvent menée en parallèle d'un événement principal.

Deux amphithéâtres sont disponibles. Leur capacité d'accueil est respectivement de 99 et 90 participants. Des réunions peuvent être aussi organisées dans 2 autres salles permettant d'accueillir 32 et 14 personnes. La capacité d'hébergement et restauration à l'Institut est limitée à 120 personnes. Ceci restreint la disponibilité d'accueil pour les accompagnateurs dont le nombre est limité à 10% du nombre total de participants.

Pour consulter quelques exemples de thématiques d'écoles et de rencontres, rendez-vous sur le site web de l'IESC.

## Vos contacts à l'IESC

Madame Dominique Donzella (tél : +33 (0)4 95 26 80 40, [dominique.donzella@iesc.univ-corse.fr](mailto:dominique.donzella@iesc.univ-corse.fr)) est le contact privilégié pour la programmation et le projet de rencontres à l'IESC.

## Calendrier et procédure de sélection

Toute proposition de rencontre scientifique doit être soumise via le formulaire disponible sur le site web de l'IESC : [www.iesc.univ-corse.fr](http://www.iesc.univ-corse.fr), dans la rubrique « soumettre un projet ». Entrez les codes personnels qui vous auront été envoyés.

Chaque soumission fait l'objet d'une première validation par la Direction Scientifique de l'Institut qui la soumet ensuite à son Conseil Scientifique. Ce dernier se réunit deux fois par an (en général en juin et en novembre) pour évaluer et sélectionner les projets les plus prometteurs.

**C'est seulement après validation du conseil scientifique que le projet sera inscrit dans la programmation de l'Institut.**

La direction de l'IESC et son conseil scientifique évaluent lors de la sélection :

- la pertinence et l'originalité des thématiques,
- la solidité du programme scientifique proposé,
- la prise en compte d'écoles de pensées alternatives,
- le positionnement des organisateurs dans la communauté scientifique.

Les rencontres peuvent avoir un caractère récurrent (annuel, biennal ou autre) Il est à noter que chaque édition suit la même procédure d'évaluation et qu'il appartient aux organisateurs de veiller à la diversification des programmes à chaque nouvelle édition.

Notre programmation est prévue environ 2 ans à l'avance et implique souvent des choix entre des projets de qualité excellente. Il est donc un devoir pour l'organisateur de tenir compte des conséquences scientifiques et économiques qu'une révocation peut engendrer. En cas de résiliation, celle-ci devra être annoncée 2 mois avant le début de la rencontre scientifique, au-delà, un dédommagement devra être versé à l'Université de Corse à hauteur de 20% du montant des prestations prévues.

# Financer votre projet

A lire avant de proposer une session, et à relire lors de son organisation...

## Établir le budget de votre rencontre (tarifs 2016)

L'idéal est évidemment de trouver les financements qui permettent de prendre en charge la rencontre pour tous les participants :

- Forfait-séjour et compléments à la demande parmi les prestations offertes
- Impression de l'affiche. Sur la base de la page école préparée par l'institut
- Publication de comptes-rendus online
- Frais éventuels de secrétariat pour les organisateurs dans leurs laboratoires
- Autres frais de secrétariat et gestion exceptionnelle par l'IESC s'il y a lieu

**L'IESC fonctionne avec une tarification au forfait-séjour (indépendant du nombre exact de jours de présence) qui va de 217.90 € à 656.33 € (hors hôtel) selon la période et la durée de la rencontre.**

***Pour les participants, les quantités de restauration et d'hébergement seront calculées de façon forfaitaire en fonction de la durée de l'école.***

***Exceptionnellement pour les intervenants le calcul pourra se faire en fonction du nombre exact de jour de présence.***

**Les accompagnants** paient un tarif journalier identique à celui du participant, 23.48 € à 31.65 € selon la période.

l'IESC ne peut que très exceptionnellement contribuer aux dépenses d'une rencontre ou école sur ses fonds propres.

Dans tous les cas, il faut que les organisateurs sollicitent en temps utile le plus grand nombre possible d'agences de financement potentiel. Chaque session doit avoir un budget équilibré.

## Les différentes sources de financement pour votre projet

### La formation permanente du CNRS

Réservée aux organisateurs employés du CNRS. Les dossiers sont à déposer par l'organisateur auprès de sa propre délégation régionale. Attention à la date limite de dépôt.

<http://www.dgdr.cnrs.fr/drh/competences/projet-ecoles-them.htm>

### European Science Foundation (ESF)

<http://www.esf.org/activities/esf-conferences.html>

### La région Corse

La Collectivité Territoriale Corse finance un certain nombre d'évènements. Une demande formelle doit être déposée auprès de l'institut.

### L'OTAN

Les priorités du programme SPS concernant la défense contre le terrorisme, la lutte contre les autres menaces pesant sur la sécurité et la priorité des pays partenaires et des pays du Dialogue méditerranéen. <http://nato.int/science>

### L'Union Européenne

[http://cordis.europa.eu/home\\_fr.html](http://cordis.europa.eu/home_fr.html)

# Une fois votre projet accepté

Une fois votre projet accepté par la Direction et le Conseil Scientifique de l'Institut, vous recevrez un mail vous confirmant les dates de sessions qui vous auront été attribuées.

**Une convention entre l'Université de Corse et les différents organismes de financement vous sera envoyée. Elle devra être retournée à l'institut dûment signée, 4 mois avant le début de la rencontre.**

## Procédure

La planification des sessions est libre. N'hésitez pas à contacter Dominique Donzella pour être guidé(e) sur les pratiques courantes de l'établissement du planning des rencontres.

**Les arrivées pour les sessions se font en règle générale le dimanche soir ou le lundi matin avec un départ le samedi suivant.**

Le restaurant peut préparer les repas dans le créneau 12h-13h. Merci d'intégrer ces horaires lors de la préparation du planning de votre rencontre.

Un certain nombre des services peuvent être proposés sur demande comme le barbecue ou les apéritifs. Le personnel de l'IESC peut vous assister pour l'organisation d'autres services (promenade en mer et visites touristiques, circuits de randonnées, déplacements spécifiques, réservations de taxis...). Veuillez noter que les services incluant de tiers sont soumis à une facturation particulière (refacturation à 20% TVA) si inclus dans la facturation IESC.

## Rôle du responsable scientifique

Le responsable scientifique a en charge l'établissement du programme scientifique (planification et enchaînement des sessions, choix des intervenants...) mais aussi la gestion budgétaire de son projet (demandes des financements, équilibre budgétaire) qui doit être complétée six mois avant la date de déroulement prévue.

Le responsable scientifique a aussi en charge la sélection des participants et l'organisation finale de l'évènement. Il doit désigner un responsable organisationnel afin d'optimiser les interactions avec le secrétariat de l'institut et la définition des détails logistiques.

L'institut propose un service de gestion on line des inscriptions des participants (voir chapitre ci-après). Ceci requiert néanmoins une interaction constante avec le secrétariat de l'IESC afin d'optimiser le flux d'informations et les services proposés.

Le responsable scientifique est invité à recueillir les appréciations des participants ainsi que leurs commentaires. L'institut propose déjà une fiche d'évaluation des prestations. L'institut peut aussi proposer un document unique (scientifique et organisationnel) rédigé en coordination avec le responsable scientifique.

Le responsable scientifique est tenu à produire un compte-rendu scientifique et financier dans les six mois qui suivent le déroulement de l'évènement.

Ce document permet à l'institut de recueillir des données statistiques sur l'évolution des activités qui s'y déroulent.

La remise en temps et en heure de ce document permet au SAB de mieux évaluer un évènement scientifique récurrent.

## Web of conference

L'institut a passé un accord avec web of conférence pour l'édition en ligne des comptes-rendus des sessions.

La mise en place est facultative et doit être traitée directement avec Madame Isaline Boulven, [isaline.boulven@edpsciences.org](mailto:isaline.boulven@edpsciences.org).

La publication on line des actes n'est pas incluse dans les services IESC. Grâce au support de la Collectivité Territoriale Corse, des aides sont possibles. Les appels à intérêt seront transmis au fur et à mesure par l'Institut aux organisateurs (dits les « directeurs » des rencontres).

## Conférences grand public

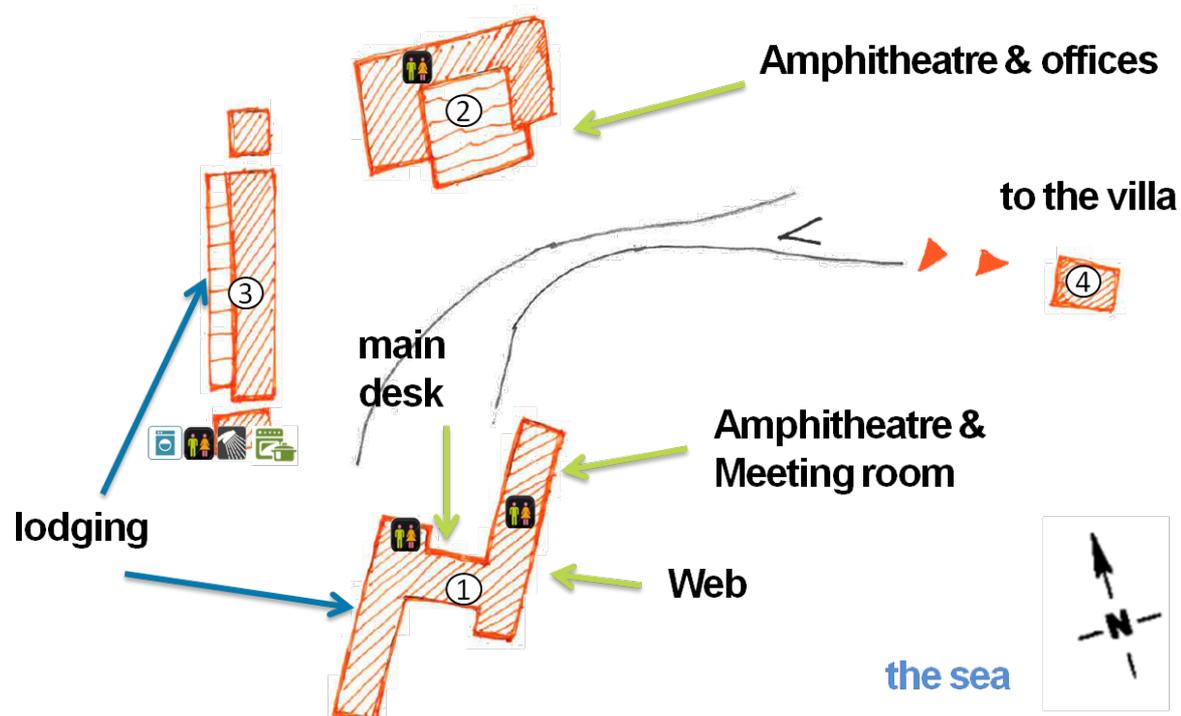
L'institut, grâce à l'aide de La Collectivité Territoriale de Corse, soutient fortement l'organisation de conférences grand public. Veuillez indiquer sur le formulaire de soumission si votre thématique permet l'organisation d'une telle conférence et la disponibilité d'un orateur parmi les participants.

L'institut vous sera reconnaissant pour cet effort de diffusion des connaissances scientifiques au grand public.

## Votre contact à l'IESC

Madame Nathalie Giudicelli (tél : +33 (0)4 95 26 80 44, [nathalie.giudicelli@iesc.univ-corse.fr](mailto:nathalie.giudicelli@iesc.univ-corse.fr)) est le contact privilégié pour l'organisation logistiques des rencontres, à contacter 6 mois avant les rencontres

# Les structures d'accueil



## Les locaux de l'Institut sont répartis sur trois ensembles de bâtiments

Dans les bâtiments centraux (1), se trouvent au rez de chaussée, les structures administratives (direction, accueil et gestion administrative, centrale d'alarme), une salle de réunion/de musique, un amphithéâtre d'une capacité de 90 places, le restaurant et à l'étage, 6 chambres doubles 1 chambre supérieure et un studio.

Autour du patio on trouve un 2<sup>ème</sup> amphithéâtre d'une capacité de 99 places (2), les structures éminemment pédagogiques, les salles de réunion ainsi que la salle informatique.

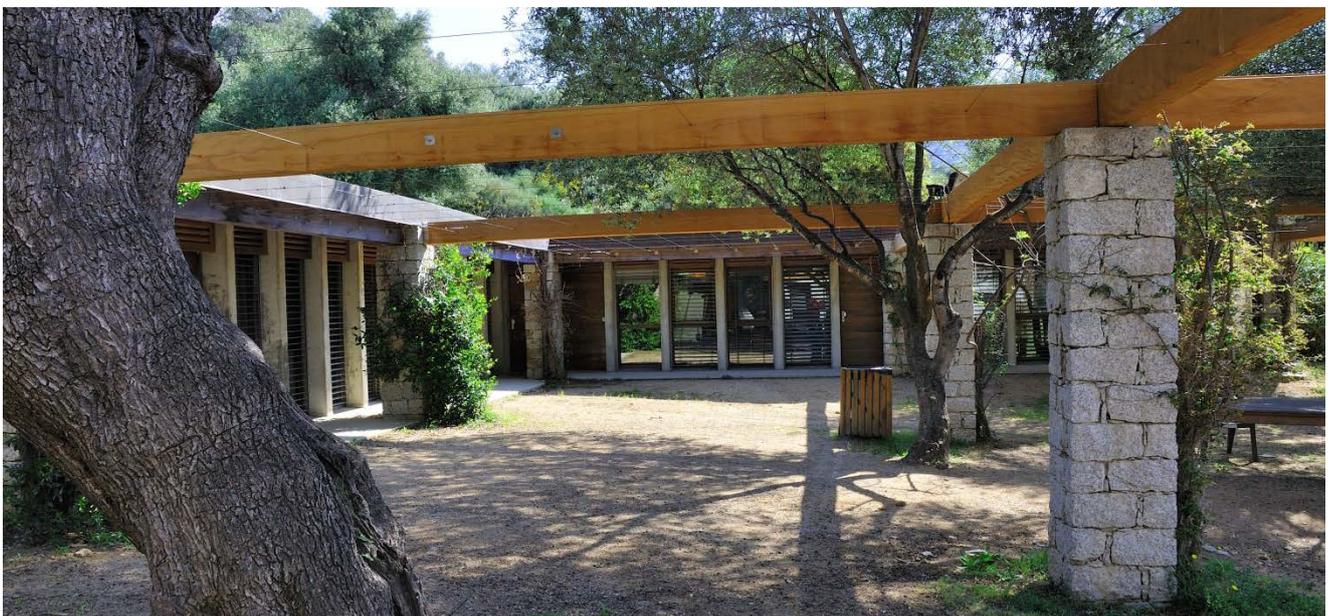
Un troisième bâtiment (3), le bâtiment Georges Charpak, construit selon les critères d'optimisation des aspects énergétiques est exclusivement dédié à l'hébergement.

Une salle de repos collective équipée de matériel électroménager ainsi que des douches communes sont disponibles à l'étage. A l'aile droite de ce bâtiment, au premier étage, se trouve le logement du Gardien

La villa Menasina (4) située à environ 500 mètres des bâtiments centraux est le lieu historique, où les toutes premières rencontres se tenaient dans les années 60. Aujourd'hui elle accueille en général les directeurs des rencontres.



## Les structures pédagogiques



L'institut dispose de deux **amphithéâtres** d'une **capacité respective de 99 et 90 sièges**. Tous les 2 équipés d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur. **Deux autres salles** de réunions (**capacité 32 et 14 personnes**) sont équipées de système de vidéo-projection. Des équipements de projection supplémentaires peuvent être mis à disposition.

Deux bureaux sont réservés aux organisateurs, ceux-ci sont équipés d'un ordinateur et d'une imprimante-photocopieuse en libre-accès (NB il est possible d'imprimer à partir d'une clef USB).

**Une couverture wifi est présente sur le site. Une douzaine d'ordinateurs** localisés dans la salle informatique, **sont en libre accès pour les participants.**

L'enregistrement des conférences pour une rediffusion est possible. Les plages d'enregistrement sont à prévoir en amont avec l'institut. Votre interlocuteur privilégié est Pierre-Eric Grossi.

L'accès au portail d'information scientifique **<http://bibliosciences.inist.fr/>** est disponible.

Pour les sessions posters, l'institut met à disposition des écoles **25 panneaux-poster** (135 cm x 90 cm) ainsi que le matériel nécessaire à leur préparation et exposition. Les séances posters ont lieu dans le patio extérieur à l'amphithéâtre.

## Hébergement et restauration

L'Institut dispose sur place de 26 chambres double, d'une chambre supérieure, d'un studio et d'une villa (capacité 2-6 personnes). Trois chambres sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'institut dispose d'appartements à Cargèse, du studio à 3 chambres, dans lesquels les participants peuvent également être logés. Il faut environ 20 mn à pied pour accéder à l'Institut depuis le village. Il est donc nécessaire de prévoir des chaussures adéquates ainsi qu'une lampe torche pour les retours nocturnes.

L'institut assure tous les jours de conférences les déjeuners ainsi que les petits déjeuners. Pour les participants logés sur le site, les petits déjeuners seront pris sur place. Pour les participants logés dans le village, les petits déjeuners, compris dans le forfait, seront à prendre dans les différents cafés du village. Leurs noms seront communiqués le jour de l'arrivée.

**Les repas du soir ne sont pas pris en charge dans le forfait des prestations de l'institut** (en dehors des apéritifs ou du dîner Institut sur demande explicite). Ils sont à la charge des participants ou de l'organisateur des sessions. L'institut peut, sur demande, assister dans l'organisation de repas collectifs dans les restaurants du village.



# Les tarifs

**Les tarifs de chaque prestation pourvue à l'IESC sont statués par le conseil d'administration de l'université de Corse. Ils sont revus annuellement en fin d'année.**

Un forfait tarifaire de séjour-école incluant l'hébergement, le déjeuner et les pauses est calculé sur la base de la durée effective de la session et de la saison dans laquelle l'événement se déroule.

**A titre d'exemple le forfait-séjour TTC d'un participant** pour 6 nuits d'hébergement, 5 déjeuners et 5 pauses, arrivée le dimanche soir et départ le samedi sera en 2016 :

<b>Forfait séjour</b>	<b>Avril à Octobre</b>	<b>Novembre à Mars</b>
Chambre partagée	248,53 €	217,90 €
Chambre single	328,17 €	266,91 €
<b>Pour les accompagnants, le prix de l'hébergement est le suivant :</b>		
Accompagnant <i>per diem</i> hébergement	31,65 €	23,48 €

## Pour les accompagnants, le prix indiqué inclut seulement l'hébergement

La participation aux repas ou autre événement est possible sur demande et selon le tarif en vigueur.

La capacité d'accueil de l'institut, limitée à 120 personnes, restreint la disponibilité de place pour les accompagnateurs. Celle-ci est statuée par les organisateurs mais **ne pourrait pas dépasser le 10%** du nombre total de participants.

Un calcul à part concerne les prestations de secrétariat et organisationnels (locations des salles, wifi, entretien, transfert, etc...) ainsi que l'organisation d'événements sociaux spécifiques (barbecue, apéritif, etc...). Un service de location de voiture sur place est possible à l'institut au tarif de 144 €/semaine (Essence non incluse, kilomètres limités à Cargèse – Ajaccio).

Les prestations extérieures, telles que Hôtel, Restaurant, Taxi, Excursions en bateau ou en bus peuvent être prises en charge directement par le directeur ou bien refacturées par l'IESC, **en qualité de prestations de services**. Celles-ci seront alors majorées de la TVA en vigueur (20% à ce jour).

Seule la facture des transferts en car Aéroport-IESC-Aéroport, pourra être intégrée sans majoration de TVA à la facture globale de l'école.

Une estimation budgétaire peut être établie au préalable par Dominique Donzella, au secrétariat. Elle sera calculée sur la base des éléments prévisionnels donnés par l'organisateur (nombre d'intervenants, de participants, durée du séjour, événements spéciaux, etc .....).

# Transports et accueil

## Arrivées et départs

L'IESC organise un service de navettes entre Ajaccio (port ou aéroport) et Cargèse.

**Pour Rappel** Les arrivées se font habituellement le dimanche soir ou le lundi matin avec un départ dans la journée de samedi.

### Arrivée de groupe à l'aéroport et au port d'Ajaccio

L'IESC organise des navettes à l'aéroport ou au port d'Ajaccio en fonction des horaires de vols et de bateaux en provenance de France métropolitaine. Un service d'accueil est mis en place à l'aéroport.

Sur le site, le personnel, vous accueillera et vous dirigera vers les chambres sur place. Ensuite l'attribution des différents logements continuera au village avec les autres participants.

Les personnes arrivant par leur propre moyen sont priées d'être à l'Institut à l'arrivée de la navette, afin de bénéficier de l'installation générale dans les logements.

Pour les arrivées en dehors des navettes, la réservation de taxis par notre intermédiaire est possible, NB : si ces courses sont imputées à la facture école, celles-ci seront soumises à refacturation en tant que prestations de service.

Dans le cas d'une prise en charge personnelle, nous communiquons la liste des contacts taxis avec lesquels nous travaillons.

## Se rendre à Cargèse

L'itinéraire le plus court pour se rendre à Cargèse est de passer par Ajaccio.

D'autres itinéraires sont possibles, mais notez bien que les transports publics en Corse sont peu fréquents <http://www.corsicabus.org>.

Conduire à travers la Corse permet de découvrir de superbes paysages mais prend du temps.

Durée moyenne (en heure) du parcours entre les principales villes :

Ajaccio à Cargèse	0:45
Calvi à Cargèse	2:30
Bastia à Cargèse	3:30
Corte à Cargèse	3:00

# Web services

## Page « école » dédiée sur le web

L'IESC propose aux organisateurs une page web (et éventuellement une affiche imprimable) propre à chaque rencontre/école.

Cette « page école » est construite sur la base des informations fournies par l'organisateur (via le formulaire projet à accès réservé auquel il accède sur le site web de l'IESC) et s'affiche selon un format préétabli.

Pour une publicité efficace, la mise en ligne de la « page école » est prévue 12 mois avant la date de l'événement. Elle sera mise à jour automatiquement en fonction de l'évolution du formulaire projet réservé au responsable scientifique.

Si vous avez préparé par vos propres moyens une page web et/ou une affiche, merci de nous en informer afin que nous puissions les mettre en lien sur le site de l'institut.

N'oubliez pas de citer l'adresse web de l'institut ([www.iesc.univ-corse.fr](http://www.iesc.univ-corse.fr)) sur vos supports de communication.

## Publication des actes online

En 2010, en partenariat avec EDP Web of conférences, nous avons mis en place un système de publication en ligne des actes des écoles ou conférences qui ont lieu à l'IESC : [www.iesc-proceedings.org](http://www.iesc-proceedings.org).

La Collectivité territoriale Corse peut accorder une aide financière pour la mise en place de ce service. Pour plus d'information, contactez Dominique Donzella. Inscription online des participants

## Inscriptions online

L'IESC propose d'évènements un service d'inscriptions en ligne pour les participants (voir détails en page suivante).

Ce service, hébergé sur le serveur de l'IESC, permet aux participants de faire une demande d'inscription puis de s'inscrire formellement aux rencontres. Il permet également aux organisateurs de sélectionner online les participants sur la base des formulaires remplis par les participants et de faire le suivi des inscriptions à leurs rencontres.

*Les informations recueillies sont automatiquement récupérées afin de simplifier les analyses statistiques de fonctionnement et les procédures d'organisation logistique.*

La procédure d'inscription comporte deux étapes : préinscription et inscription, le suivi de ces 2 phases est de la responsabilité du directeur (l'organisateur principal) de la rencontre.

**La perception d'éventuels frais d'inscription n'est pas prévue et ne peut pas être gérée par l'IESC.**

**Si celle-ci est prévue par l'organisateur, elle devra intervenir après validation des participants et enregistrements définitifs.**

## Vos contacts « inscriptions et réservations » à l'IESC

M. Pierre-Eric Grossi - [pierre-eric.grossi@iesc.univ-corse.fr](mailto:pierre-eric.grossi@iesc.univ-corse.fr) - est le contact privilégié pour vous assister dans les démarches nécessaires à la mise en place de l'inscription online.

Une fois clôturé, Madame Giudicelli - [nathalie.giudicelli@iesc.univ-corse.fr](mailto:nathalie.giudicelli@iesc.univ-corse.fr) - récupère le fichier en ligne et élabore en collaboration avec l'organisateur la réservation et l'attribution des logements, ainsi qu'un support logistique de l'évènement.

(NB : il est important de rentrer en contact avec Madame Giudicelli 6 mois avant le début de la rencontre)

## Mise en place du module d'inscription online

L'IESC préconise l'utilisation du service d'inscriptions en ligne.

Toutefois si l'utilisation de ce service devait se révéler impossible, il est impératif de contacter madame Giudicelli pour définir les modalités de transmissions à l'IESC de la liste des participants retenus.

Sur demande du responsable scientifique de la rencontre, le module d'inscription online est mis en place sur le site web de l'IESC et lui est présenté.

Les dates de clôture des préinscriptions et des inscriptions n'ont qu'une valeur incitative et indicative : l'accès au module d'inscription n'est interrompu que sur décision expresse du responsable de la rencontre ou à la date de fermeture du site convenue au préalable avec l'IESC. Jusqu'à la fermeture du module, préinscriptions et inscriptions restent possibles à tout moment.

Le responsable reçoit directement son login et mot de passe de l'IESC. Les autres participants doivent procéder à une demande de mot de passe par le biais du site web. A cette fin, ils communiquent leur nom, prénom et une adresse courriel. Un courriel personnalisé leur est alors adressé leur indiquant leur login et leur mot de passe.

### Préinscriptions (candidature)

Cette étape concerne tous les participants à l'évènement : auditeurs, intervenants, organisateurs et directeur. A ce stade, il s'agit uniquement d'un formulaire de candidature.

Les informations recueillies ici permettront au directeur d'école de sélectionner les participants à sa rencontre. Ce formulaire de préinscription comporte un éventail de champs déterminés à l'avance et modulables en fonction des besoins spécifiques du directeur.

La validation des candidatures est de la responsabilité du directeur d'école et se fait online jusqu'à la clôture des inscriptions. La validation des participants par le directeur d'école est possible au cas par cas ou de manière groupée.

### Inscriptions (validation)

Cette étape concerne tous les participants sélectionnés et est accessible dès la validation de leur candidature. Les données demandées concernent la logistique d'accueil et l'hébergement.

Tout au long de la phase *Validation des inscriptions* et au plus tard à la date convenue avec l'IESC, le directeur de l'école valide définitivement les participants à l'évènement, y compris les éventuels accompagnants.

Lorsque toutes les opérations de sélection et de validation sont terminées et au plus tard à la date convenue avec l'IESC, le directeur de l'école clôture les inscriptions et prévient l'IESC de la disponibilité des informations pour que l'institut gère les réservations et l'attribution de logements, en accord avec l'organisateur.

Un guide d'inscription en ligne et la procédure sont mis à votre disposition sur le site de l'IESC.

# Comportement et devoirs des organisateurs

Il appartient aux organisateurs de veiller à la bonne tenue de leur session.

C'est à eux de contrôler les petites fêtes éventuellement données par les participants et de s'assurer que les locaux restent propres et en bon état pour que les participants puissent s'y réunir et travailler. Chacun doit respecter la quiétude du lieu et le sommeil d'autrui.

### Restaurant et régimes spécifiques

C'est aux organisateurs de se renseigner auprès des participants sur leurs éventuels régimes particuliers et allergies alimentaires. Ces informations doivent être transmises avant le début de la session pour que le restaurant puisse prévoir des repas adaptés

### Sécurité

Un gardien est présent sur le site.

N'hésitez pas à le contacter en situation d'urgence.



## Contacts

Institut d'Études Scientifiques de Cargèse  
Menasina  
F-20130 CARGÈSE  
Fax +33 (0)4 95 26 80 45

### Direction Scientifique

Mme Giovanna Chimini  
[giovanna.chimini@iesc.univ-corse.fr](mailto:giovanna.chimini@iesc.univ-corse.fr)

### Planification des écoles

Mme Dominique Donzella  
+33 (0)4 95 26 80 40  
[dominique.donzella@iesc.univ-corse.fr](mailto:dominique.donzella@iesc.univ-corse.fr)

### Support logistique

Mme Nathalie Giudicelli  
+33 (0)4 95 26 80 44  
[nathalie.giudicelli@iesc.univ-corse.fr](mailto:nathalie.giudicelli@iesc.univ-corse.fr)

Melle Aggeliki Oikonomou  
[aggeliki.oikonomou@iesc.univ-corse.fr](mailto:aggeliki.oikonomou@iesc.univ-corse.fr)

### Facturation

Mme Brigitte Cassegrain  
+33 (0)4 95 26 80 48  
[brigitte.cassegrain@iesc.univ-corse.fr](mailto:brigitte.cassegrain@iesc.univ-corse.fr)

### Informatique et site web

M. Pierre-Eric Grossi  
+33 (0)4 95 26 80 42  
[pierre-eric.grossi@iesc.univ-corse.fr](mailto:pierre-eric.grossi@iesc.univ-corse.fr)